



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Administration Locale

Bureau de l'urbanisme
et de l'utilité publique

Affaire suivie par : Hugo ILUNGA
Courriel : pref-cdac69@rhone.gouv.fr

Affaire suivie par : Anissa REJILI
Tél : 04 72 61 61 12
Courriel : anissa.rejili@rhone.gouv.fr

Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Séance du vendredi 17 juin 2022

ORDRE DU JOUR

10h30: La SAS CEETRUS sollicite l'autorisation de la commission départementale d'aménagement commercial en vue de procéder, sur la commune de Saint-Priest (69800), ZAC du champ du pont, boulevard Bouilloche, à l'extension d'un ensemble commercial par l'implantation d'un magasin à l enseigne « *MANGO* » de 379 m² de surface de vente, portant ainsi la surface de vente à 27 517 m².